

Dispositifs mis en place

Les cinq PAD maintiennent un service minimum pour demandes urgentes des usagers. Ils sont joignables par mail :

contact.pad13@droitsdurgence.org

contact.pad18@droitsdurgence.org

contact.pad20@droitsdurgence.org

pad15.courriel@orange.fr

pad19.courriel@gmail.com

Le PAD 19 est joignable par téléphone au 01 53 38 62 30

Le PAD 15 s'organise pour mettre en place également un renvoi d'appels depuis son standard (date à confirmer).

plus spécifiquement au Pad 20 :

Droit des étrangers :

Ligue des droits de l'homme (droit des étrangers et nationalité) : permanence téléphonique le vendredi matin par le juriste LDH intervenant au PAD20 que l'on peut joindre via la coordinatrice (martzimovitch.pad20@orange.fr).

Violences conjugales :

La coordinatrice et la chargée d'accueil restent particulièrement mobilisées sur le sujet et assurent conseil, orientation et suivi.

Aux PAD 15 et 19 :

Mise en place de permanences à distance (intervenants en télétravail/téléphone) avec mutualisation des ressources des 2 Pad , les équipes des 2 Pad assurent un accueil renforcé à distance et un suivi de dossiers.

PAD Jeunes situé au CIDJ, le public (- de 30 ans) conserve la possibilité de s'entretenir avec un(e) juriste d'APASO par téléphone.

La mise en relation s'opère par le biais du tchat proposé sur le site internet du CIDJ, lequel permet au jeune de transmettre ses coordonnées en toute confidentialité, afin d'être rappelé par un juriste intervenant habituellement au PAD Jeunes.

Voici le lien pour y accéder : <https://www.cidj.com/tchatter-avec-un-conseiller>

Barreau de Paris

depuis le jeudi 26 mars : mise en place de permanences téléphoniques :

- **pour les victimes de violences conjugales** du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h sur la ligne 01 44 32 49 01

- **généraliste** du lundi au vendredi matin de 9h30 à 12h30 sur la ligne 01 44 32 49 95
- **en droit du travail** du lundi au vendredi après midi de 14h à 17h sur sur la ligne 01 44 32 49 95
- **pour les mineurs** du lundi au vendredi après midi de 14h à 17h sur sur la ligne 01 42 36 34 87

Les appels des justiciables sur ces lignes sont renvoyés sur les téléphones portables des avocats de permanence.

Barreau de Paris Solidarité

- **Pour les victimes de violences conjugales**, dans le cadre du dispositif 365, avec le soutien de la Fondation des Femmes : saisines directement en ligne auprès de la Fondation des femmes : [formulaire](#)
- **En droit des étrangers**, mise en place d'un dispositif de saisine par mail de BPS, via un [formulaire spécifique](#) qui sera diffusé auprès des principales associations parisiennes intervenant auprès des personnes étrangères. Saisine a adresser à l'adresse suivante: barreausolidarite@avocatparis.org. L'avocat sollicité pourra répondre au justiciable par mail ou par téléphone.

Les intervenants/associations

Surendettement, droit bancaire :

Association Cresus

Par téléphone au 01 46 06 62 27

Par mail juristes@cresus-iledefrance.org ou accueil.cresus@gmail.com

Logement

ADIL

Contact par mail : info@adil75.org

ou téléphone : 0970 461 221 (numéro temporaire durant la période de confinement)

Pour toutes les questions liées aux impayés de loyer et aux expulsions, la ligne téléphonique dédiée reste opérationnelle : 01 42 79 50 39 (le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30).

Droit de la famille et violences conjugales :

CIDFF

Le standard (01 83 64 72 01) est ouvert aux horaires habituels du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30. Toute personne peut appeler pour prendre un rdv téléphonique qui sera assuré par une juriste. Il est également possible d'écrire à femmesinfo@cidffdeparis.fr

Droit de la consommation

ALDCC (Association Léo Lagrange)

Les juristes se tiennent à disposition pour répondre aux questions en droit de la consommation (voyage, commerce, banque, assurance, surendettement etc.). Contact uniquement par mail : consom@leolagrance.org

Droit des étrangers

Association Jurissecours

Permanences par téléphone au 01 49 51 27 88 et au 01 48 30 81 38.

Droit de la protection sociale

CATRED

Permanence téléphonique le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 au 01 40 21 38 11

information et suivi du lundi au samedi sur l'adresse mail asso.catred@wanadoo.fr

contact sur [site internet](#)

Médiateur de la Ville de Paris.

Par voie postale : M. Eric FERRAND, Médiateur de la Ville de Paris

1, place Baudoyer, 75004 PARIS

Par Internet : www.mediation.paris.fr

Défenseur des droits

Saisine en ligne sur le site du [Défenseur des Droits](#)

Par téléphone au 09 69 39 00 00 de 10h à 16h

Par courrier postal non affranchi Défenseur des droits- Libre réponse 71120

75342 Paris CEDEX 07

Chambre des Notaires

Par téléphone au 0892 011 012 du lundi au vendredi de 9H30 à 13H00.

Du 1^{er} au 10 avril (hors week-end) de 15h à 17h : au 3620 (dites « notaires ») consultations offertes et anonymes, prix d'un appel local

Autres

PIMMS :

PIMMS Paris Est (20ème) : paris-est@pimms.org

PIMMS Paris Nord Ouest (18ème porte Montmartre) : paris-nord-ouest@pimms.org

PIMMS Paris Nord Est (18ème La Chapelle) : paris-nord-est@pimms.org

PIMMS Paris Sud (15ème) : paris-sud@pimms.org

PIMMS Paris Sud Est (12ème) : paris-sud-est@pimms.org

LAO (Lieu d'accueil pour les jeunes femmes victimes de violences)

Le LAO a fermé physiquement ses portes mais l'accueil, l'accompagnement et l'orientation se poursuivent à distance. Toute l'équipe est disponible par téléphone aux horaires suivants pour le public : de 10h à 18h, + de 18h à 20h exclusivement en cas de situation de crise, de détresse...

L'éducatrice, l'animatrice, la conseillère conjugale et familiale et la psychologue assurent des entretiens individuels et ont mis en place des ateliers collectifs à distance.

Tel : 01 71 29 50 02 - lao@associationfit.org

Paris Aide aux Victimes

Toutes les permanences sont fermées au public

Contact par mail :

- Les adresses mails des salariés en télétravail et les adresses mails structurelles sont actives (hormis les 2 adresses mail structurelles des BAV TJ et CA qui n'ont pu être transférées).
- Durant la période de confinement la porte d'entrée pour les victimes = contact13@pav75.fr ou contact17@pav75.fr
Les salariés traitent quotidiennement les messages, et répondent soit par mail soit par téléphone dans les plus brefs délais.

L'adresse mail de l'EIA espaceinformatif.pav@pav75.fr et celle des procès proces@pav75.fr sont actives.

Contact par téléphone :

- Lignes P13 et BAV CA : désactivées et sans répondeur car reliées à l'accueil du tribunal (il n'est pas possible de mettre un répondeur)
- Ligne P17 : un répondeur indique de contacter par mail : contact17@pav75.fr
- Ligne BAV TJ active : 01 44 32 77 08
- Ligne procès active : 06 35 18 99 60
- Ligne EIA active : 07 88 70 70 38

Les mails et les appels téléphoniques sont traités durant les horaires suivants : 9h – 17h.

- Saisines EVVI : contact des victimes dès la réquisition. Un soutien psychologique et juridique est proposé en attendant l'évaluation
- Saisines OPCJ : les saisines sont traitées dès réception
- Saisines CI : Pas de traitement possible
- Mains courantes : traitement par mail habituel
- Mesures de réparation : en attente
- Saisine France Victimes : Traitement dès réception
- Accompagnements procès : reportés

Accueil des femmes par les associations

Elle's IMAGINE'nt : par e-mail : accueil@ellesimaginent.fr et par le 06 61 89 47 90, de 14h à 17h le mardi et de 12h à 15h le jeudi.

Libres terres de femmes (LTDF) maintient un accueil téléphonique sur le portable de l'association : 06 26 66 95 70. De 10h à 12h, du lundi au vendredi. Voir le site : www.ltdf.fr

L'accueil de jour du PHARE : Uniquement par téléphone 01.43.13.13.53

Permanence HELP : Permanence par mail help.femmes75@gmail.com et téléphone 06 76 38 53 19 : lundis, mercredis et vendredis de 19H à 21h30 et les samedis de 14H à 18H30.

Espace Solidarité Femmes– HAFB : par téléphone : 01 43 48 18 66 et par mail : contacts@hafb-asso.com.

La Maison des femmes de Paris : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h30 à 18h au 01 43 43 41 13

La Cimade : maintient de la permanence téléphonique. Tel : 01 40 08 05 34 ou 06 77 82 79 09 (le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30)

RAJFIRE : Défense des droits étrangères par mail: rajfire.asso@gmail.com (possibilité de RV pour situation urgente)

Le GAMS : Contacts par mail seulement : directrice@federationgams.org

HAFB – Mise en sécurité SIAO 75 : 01 43 48 18 66 - le dispositif fonctionne, le SIAO 75 peut faire des admissions de femmes orientées par HAFB (qui a une liste d'attente) pour 15 jours en hôtel social.

Dans les commissariats, les situations urgentes sont prises en charges en priorité, dont les plaintes pour violences conjugales. Les interventions à domicile ont également lieu.

Les professionnel·les s peuvent joindre les **intervenant.es sociaux en commissariat** (ISC) par téléphones et mails suivants:

Amélie ZAKARI (commissariat du centre) -07.77 60 21 12- amelie.zakari@paris.fr Sophie NIELLINI (commissariat du 11e -) 07.77.81.01.07 - sophie.niellini@paris.fr Celine DITTE (commissariat du 12e) -06 37 98 22 41- pas de mail professionnel –prise de fonction le lundi 16/03

Maïmouna DIOUF (Commissariat du 13e)-07.87.33.12.58 -maimouna.diouf@paris.fr Claire THEVENOUX (commissariat du 14e)-07.50.65.47.13 -claire.thevenoux@paris.fr Cédric BIENFAIT (Commissariat du 15e)- 07.77.81.00.99 –cedric.bienfait@paris.fr Céline LEFEBVRE : SAIP (18e)- 07.50.65.47.09 -celine.lefebvre@paris.fr

Nadia OUSSAMA (Commissariat du 19e) -07.77.81.01.08 -nadia.oumoussa@paris.fr
Damien LECUYER (Commissariat du 20e) – 06 40 70 91 41– damien.lecuyer@paris.fr

Les services sociaux de la Ville de Paris vont très prochainement mettre en œuvre un protocole d'appel téléphonique qui permettra d'appeler les femmes ou les hommes déjà identifiés par ses services comme victimes de violences afin de connaître leur situation actuelle et le cas échéant de faire un signalement au parquet de Paris.